

Sommet tenu à Québec en mars, le Premier ministre Mulroney et le Président Reagan ont convenu de chercher des moyens de maintenir et de faciliter les mouvements commerciaux et financiers. Un mécanisme bilatéral a été établi afin de revoir toutes les avenues mutuellement acceptables pour réduire et éliminer les obstacles existants; et les deux ministres responsables du commerce ont reçu pour instruction de faire rapport à leurs chefs de gouvernement dans les six mois.

### **Renforcement du système économique multilatéral**

Le système économique international est essentiel à la gestion de nos multiples échanges bilatéraux et à nos investissements de capitaux. Or, l'incertitude financière et le protectionnisme commercial font pression sur le système. Nous avons grandement intérêt à faire notre part, et même davantage, pour le préserver et l'améliorer.

Pour que le système multilatéral fonctionne mieux, il faudra réaliser des progrès sur les fronts de la coopération macro-économique et financière, de la réglementation commerciale, de la dette internationale et de l'aide au développement. Les grandes économies doivent se doter de politiques budgétaires et monétaires saines afin d'assurer la stabilité du climat économique mondial. Le déficit des États-Unis et les taux d'intérêt pratiqués dans ce pays sont manifestement des facteurs cruciaux à cet égard, et le leadership américain est indispensable. Mais d'autres pays, dont le Canada, ont aussi une responsabilité envers l'ensemble du système et doivent contribuer à part entière, surtout au moment d'établir des politiques nationales touchant la macro-économie, l'industrie et le commerce.

Les deux grands objectifs de notre politique commerciale sont d'améliorer notre accès aux marchés et de maintenir l'intégrité du système enchâssé dans le GATT. Les investisseurs, les agriculteurs, les gens d'affaires et les milieux syndicaux ont besoin de savoir quelles sont les règles du jeu, quels produits nous pouvons exporter et selon quelles modalités, et quels biens les producteurs étrangers peuvent écouler sur notre marché et à quelles conditions.

Certes, nous devons juger sur le fond les politiques fédérales et provinciales actuelles ou proposées. Mais nous devons aussi les évaluer en fonction de leurs incidences sur le système international ainsi que sur notre capacité de nous ajuster et de concurrencer. Par exemple, le gouvernement protège actuellement de la concurrence internationale les industries de la chaussure, du vêtement et de l'automobile, et certains secteurs de l'agriculture. Nous fournissons aussi une certaine protection à notre secteur financier. Pourrions-nous laisser davantage jouer la concurrence étrangère?

Le Canada appuie le lancement de nouvelles négociations commerciales multilatérales sous l'égide du GATT. Ces négociations nous offriront l'occasion de revitaliser les règles en place, de nous pencher sur des questions nouvelles et des problèmes naissants comme le commerce des services, et de rétablir la confiance et la prévisibilité dans le système commercial international. Une nouvelle série de négociations commerciales refléterait l'engagement de la communauté internationale vis-à-vis du système commercial mondial; le seul fait des négociations serait une arme très efficace dans la lutte contre le protectionnisme. Nous devons également nous efforcer de réduire les effets de distorsion qu'exercent sur les échanges certaines pratiques gouvernementales,

*Le Canada a deux grands objectifs: renforcer l'accès de nos entreprises aux marchés extérieurs et maintenir l'intégrité du système du GATT.*